



Syndicat du Personnel  
Banques-Assurances  
CGT Auvergne-Limousin  
Section Caisse d'Epargne

# PRIMES... « ALEATOIRES »

Février 2010

Le 24 février 2010 s'est tenue la commission économique du Comité d'Entreprise sur l'arrêté des comptes 2009 de la CEPAL. Dans la foulée, la Direction a présenté le détail du calcul des enveloppes Intéressement/Participation.

## La « PARTICIPATION » s'invite dans l'aléatoire

Il est toujours intéressant de faire le bilan (3 années d'exercice) de l'accord sur l'Intéressement/Participation:

Tableau récapitulatif	2007	2008	2009	
Participation	0 €	0 €	3 583 K€	
Intéressement	3 039 K€	677 K€	2 433 K€	
Intéressement supplémentaire	223 K€	2 025 K€	0 €	Cumul 2007/2009
<b>Total</b>	<b>3 262 K€</b>	<b>2 702 K€</b>	<b>6 016 K€</b>	<b>11 980 K€</b>
Rappel montants initiaux estimés	3 545 K€	3 682 K€	4 048 K€	11 275 K€

Mais tout n'est pas si simple, il y a des hauts et des bas... et des stratégies patronales n'allant pas toujours dans le sens des aspirations du Personnel et de leurs syndicats. Pour mieux comprendre, voici quelques explications :

→ **la présentation des comptes 2009** : la CEPAL, c'est vraiment du costaud car, pêle-mêle, en dépit des manques à gagner (-20 M€ de dividendes), des dépréciations (-34 M€ de perte sur actifs immobilisés), des impôts à payer (en nette augmentation à 31 M€),... les Fonds Propres progressent sur 2009 de **117 M€**. Dans ce contexte, malgré un PNB IFRS de 239 M€, le résultat net IFRS sera fortement amputé pour n'atteindre que 10 M€.

En contrepartie, cela n'a pas empêché l'effet de la crise de booster le compte de résultat French (un PNB French de 288 M€ bénéficiant de 57,8 M€ de reprise de portefeuille), libérant ainsi une enveloppe de Participation de **3,6 M€**.

Dans les frais de gestion publiables dont **les frais de Personnel**, il faut signaler que **la partie aléatoire (part variable + participation + intéressement)** passe de 6,8 M€ en 2008 à **10,2 M€ en 2009**.

Si le volume (provisionné) de part variable reste quasi identique à 4,2 M€ (cotisations sociales salariales et patronales comprises), c'est l'enveloppe globale Participation/Intéressement qui fait un bond remarqué... en passant de 2,7 M€ en 2008 à **6 M€** en 2009.

→ **la limitation de l'Intéressement** : après l'épisode de l'avenant d'Intéressement signé en juin 2009, il restait à voir ce que cela entraînerait comme limitation... Pour mémoire, suite à l'annonce intempestive de BPCE de baisser drastiquement les dividendes servis aux Caisses (-20 M€ pour la CEPAL), il convenait de neutraliser cet impact conformément à **la clause de revoyure** que comporte l'accord d'Intéressement... [sachant que le SPBA/CGT avait fortement reproché à la Direction de ne pas avoir utilisé cette possibilité sur l'exercice 2008 lors de la crise des subprimes !]

Sur ce, la négociation s'était parfaitement déroulée et l'avenant ainsi établi avait même reçu l'aval du Comité d'Entreprise... sauf que, subitement, la Direction a souhaité faire machine arrière en imposant une limitation de l'enveloppe (25 % de l'enveloppe initiale), limitation contraire à l'esprit de l'accord.

Dans cette « nouvelle » logique, l'intéressement 2009 était trop encadré et ne permettait plus de rattraper le retard accumulé sur les montants annoncés à l'origine (**11,3 M€**) ... pour comparer, voici les sommes en jeu :

\* Avec l'**avenant validé par le CE** (et que la SPBA/CGT aurait signé) nous pouvions atteindre **12 M€** au cumul ;

\* Avec l'avenant revisité et signé le cumul se limitait à **9 M€**... c'est dire si nous étions loin du compte.

→ **la Participation arrive, l'aléatoire « surperforme »** : les choses se sont presque déroulées comme prévu, sauf que la Caisse n'a pas pu défiscaliser comme à son habitude, que le PNB French a explosé avec une importante reprise de provisions, que la fiscalité allégée mère/fille n'a porté que sur presque rien, que les impôts sont importants et le bénéfice fiscal aussi, d'où une enveloppe conséquente en Participation = 3,6 M€.

L'intéressement aurait dû être limité comme prévu, sauf que d'autres bornes sont intervenues et que l'enveloppe d'Intéressement qui avait atteint sans surprise les 3,2 M€ (au lieu des 6,3 M€ sur la base de l'avenant validé par le CE) a été ramenée à **2,4 M€**, soit la plus petite enveloppe sur les 3 années de l'accord.

**Au final, tout est bien qui finit bien pour les salariés.** L'effet de la crise a fait un pied de nez à notre Direction qui avait voulu limiter l'enveloppe à distribuer et a échoué dans cette tentative, le plan de marche initial ayant finalement été atteint. De plus, la Participation devient elle aussi **disponible** lors de son versement.

Vos représentants SPBA/CGT.